



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
MINISTÈRE DU TRAVAIL

## ARRETE DIECCTE-2019-07

### **Portant désignation des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de proximité institué auprès de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion**

Le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion par intérim,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique,

Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat,

Vu l'arrêté du 17 décembre 2014 portant création de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de proximité auprès des directeurs des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,

Vu l'arrêté du 21 novembre 2018 confiant l'intérim de l'emploi de directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion à Monsieur Philippe CAILLON,

Vu l'arrêté n° DIECCTE-2019-03 du 3 janvier 2019 portant désignation des membres du comité technique de la DIECCTE de La Réunion,

Vu l'arrêté n° DIECCTE-2019-04 du 28 janvier 2019 relatif à la création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de proximité (CHSCT) de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) de La Réunion,

Vu l'arrêté n°DIECCTE-2019-05 du 28 janvier 2019 fixant la composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de proximité de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIECCTE) de La Réunion,

Vu la réunion du comité technique des services déconcentrés de la DIECCTE de la Réunion, en date du 17 janvier 2019,

## ARRETE :

### Article 1<sup>er</sup>

La composition du comité d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion est fixée comme suit :

a) Représentants de l'administration :

- **Monsieur Philippe CAILLON**, directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion par intérim ou son représentant ;
- **Le secrétaire général** de la direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion, ou son représentant ayant autorité en matière de ressources humaines ;

b) Représentants du personnel :

**Au titre de la CGT- Confédération Générale du Travail / SOLIDAIRES**

Membres titulaires	Membres suppléants
<b>Valérie BALAY</b>	<b>Corinne BOYER</b>
<b>Denise VELIA</b>	<b>Philippe RAGUENEZ</b>
<b>Anne BOITEUX</b>	<b>Sonia ZAHM</b>
<b>Nicolas LAMORLETTE</b>	<b>Christophe LEPAGE</b>
<b>Gérard HUSS</b>	<b>Dominique ALAVIN</b>

**Au titre de l'UNSA – Union Nationale des Syndicats Autonomes**

Membre titulaire	Membre suppléant
<b>Eric FAURE</b>	<b>Brigitte THERMEA</b>

### Article 2

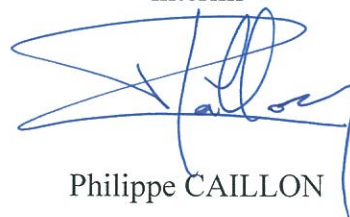
Le directeur des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de La Réunion par intérim, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de La Réunion.

Article 3

Le mandat des membres du CHSCT entrera en vigueur à compter de la publication du présent arrêté.

Fait le 13 février 2019

Le Directeur des entreprises,  
de la concurrence, de la consommation,  
du travail et de l'emploi de La Réunion par  
intérim

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Caillon', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

Philippe CAILLON

